CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E19934** **VALABLE JUSQU'AU** **12/05/2027**

ÉDITÉ LE 01/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1959

Raison sociale : LES CONSTRUCTIONS MODERNES

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 09/06/2016
Capital : 45 734

LA PETITE MOTTE CHAMPROSE
CHAMPROSE
77610 LES CHAPELLES-BOURBON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LES CHAPELLES BOURBON 1995B00147
Siret : 959 200 619 00028
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 2154922
Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 127100756

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 127100756
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Téléphone : 01 45 76 15 70 **Fax :** 01 45 93 08 65
Portable :
Responsabilité légale :
GENESTE ERIC DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : http://www.lesconstructionsmodernes.paris
E-mail : contact@mpg-lcm.paris

Effectif moyen : 25 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 13 357 436 **Tranche de classification :** CA8

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante)		13/05/2025
6343	Revêtements muraux attachés	17	13/05/2025
7132 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité confirmée)	8	01/07/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

01/06/2026 14:56

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.